

Vous devez déposer un permis de construire si :

- Vous souhaitez effectuer une construction supérieure à 40m²
- Vous souhaitez effectuer une construction, indépendante du bâtiment principal, supérieure à 20m²

Le dossier en papier devra être envoyé en recommandé ou déposé dans la boîte aux lettres du Centre Municipal Administratif et Technique, en 3 exemplaires datés et signés.

- ⇒ Maison individuelle **Cerfa n°13406*14 ; Transfert cerfa n°13412*13**
- ⇒ Collectif **Cerfa n°13409*14 ; Transfert cerfa n°13413*13**
- ⇒ Vous souhaitez apporter des modifications à une demande déjà instruite **cerfa modificatif n°16700*01**

Vous pouvez également le transmettre à nos services par voie dématérialisée en créant un compte sur le site <https://gnau12.operis.fr/villierssurmarne/gnau/#/>

Le délai d'instruction d'un permis de construire est de 2 mois pour une maison individuelle

- ⇒ Possibilité de demander des éléments complémentaires dans le 1^{er} mois d'instruction

Constitution d'un dossier complet

- Un plan de situation (vue aérienne permettant de localiser le projet)
- Un plan de masse côté avant et après projet (plan du cadastre à l'échelle)
- Un plan en coupe coté du terrain et des constructions
- Notice décrivant le terrain et présentant le projet (matières, teintes...)
- Plans des façades et des toitures
- Insertion graphique du projet (photomontage) afin de vérifier l'insertion dans l'environnement
- Photo permettant de situer le terrain dans son environnement proche
- Photo permettant de situer le terrain dans le paysage lointain
- Attestation de prise en compte de la réglementation thermique
- Attestation de traitement des terrains argileux en vue de la conformité par rapport au Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain (PPRMT)

* D'autres pièces non indiquées dans ce document pourraient vous être demandées lors de l'instruction.

RAPPEL : Dès lors que la construction neuve ou que le projet d'extension dépasse les 150 m² de surface de plancher, le recours à un architecte est obligatoire.